

SITE en VAL DE NOYE
Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 5 avril 2024

n° 2024-04-05-11

Date de la convocation
19/03/2024
Convoqués : 22 (12 titulaires + 10 suppléants)
Présents : 9
Représentés : 0
Absents : 13
OBJET :
FINANCES
Convention CCALN sur la mise à disposition de la restauration pour le CAJ
Réévaluation des tarifs pour les repas CAJ

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président.

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Laurine COTEL, Fabien LESIEUR, Edith DELBEY.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Sébastien VILLAIN, Gaëlle PROISY, Richard BENOIT, Anne-Marie LATEUR, Nicolas BLIN.

Étaient absents non excusés : Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance

Depuis 2019, le SITE EN VAL DE NOYE a mis en place une convention avec la Communauté de Communes Avre Luce Noye concernant la prise de repas dans notre restaurant scolaire pour les adolescents venant au CAJ pendant les vacances d'avril et les vacances d'été.

Le prix des repas facturés était de 4.35€ frais de gestion inclus. Or, depuis 5 ans nous avons subi de nombreuses hausses sur les prix des repas sans que ce tarif ne soit revu à la hausse.

Les membres de bureau se sont rencontrés le 23 mars dernier et ce sont mis d'accord sur une augmentation du prix des repas de 8% soit 4.70€.

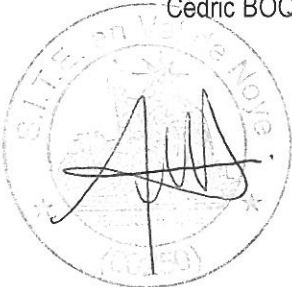
Il est proposé d'augmenter les repas du CAJ à 4.70€ frais de gestion inclus.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'augmenter le tarif des repas à 4.70€ et d'autoriser Monsieur Daine à signer la nouvelle convention avec la Communauté de Communes Avre Luce Noye.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET



Le Président
Vincent DAINE

